

## Besoin d'aide ?

Pour plus d'informations sur  
le service numérique ViaTrajectoire



<https://ies-sud.fr/orientation-viatrajectoire/grand-age/>

En cas de difficultés pour  
créer son dossier



[aide@ies-sud.fr](mailto:aide@ies-sud.fr)



## Avec ViaTrajectoire Grand Âge

trouver un établissement  
pour personnes âgées n'a  
jamais été aussi simple !



# ViaTrajectoire Grand Âge

## Découvrez la nouvelle plateforme tout-en-un, conçue pour faciliter l'inscription en établissement pour personnes âgées

EHPAD, EHPA, RA, AJ, USLD \*

### Une plateforme sécurisée et confidentielle, proposée gratuitement par l'Agence Régionale de Santé et le Département des Alpes-Maritimes

La plateforme vous permet d'effectuer vos démarches administratives d'inscription dans les établissements pour personnes âgées de façon dématérialisée.

#### Une plateforme unique et intuitive

Parce qu'entrer en établissement pour personnes âgées peut être un moment compliqué et appréhendé, ViaTrajectoire a été conçue pour alléger les démarches administratives.

Fini les multitudes de dossiers papier, la plateforme est l'outil de référence qui regroupe les particuliers, les médecins et les professionnels de santé.

#### De la recherche à l'entrée en établissement : toutes les démarches sont centralisées !

- **Consulter et choisir son établissement pour personnes âgées** grâce à un annuaire dédié qui permet de comparer et sélectionner les établissements selon les besoins (lieu, budget, soins, prestations, etc.).
- **Créer son dossier d'admission unique**, en ligne, qui pourra être envoyé à tous les établissements qui correspondent aux critères de recherche.
- **Accéder à son dossier en quelques clics** et le suivre en temps réel.
- **Être averti par mail ou via une notification** dès qu'un établissement répond à une demande.

## Comment utiliser ViaTrajectoire Grand Âge ?

Pour utiliser la plateforme, il est nécessaire d'avoir un ordinateur (un smartphone, ou bien une tablette), un accès à internet, ainsi qu'une adresse e-mail valide. **La démarche se fait en ligne.**

### Quelques clics suffisent !

#### ÉTAPE 1 /// Créer mon dossier

- **Rendez-vous sur le site** : <https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge> et laissez-vous guider !
- Cliquez sur **Créer mon dossier**.
- Complétez vos informations personnelles.

#### ÉTAPE 2 /// Déclarer mon médecin traitant

- **Renseignez son médecin traitant**.
- Votre dossier est transmis automatiquement à votre médecin.
- Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui pour qu'il complète la partie médicale.

#### ÉTAPE 3 /// Sélectionner les établissements

- **Une fois votre dossier complété, vous pouvez rechercher les établissements d'accueil qui vous correspondent.**
- Vous disposez de nombreux critères de recherche afin que les résultats proposés correspondent parfaitement à vos besoins et envies !

#### ÉTAPE 4 /// Envoyer une/des demande(s)

- Plusieurs établissements vous sont proposés : vous n'avez plus qu'à sélectionner ceux auxquels vous souhaitez envoyer votre dossier.
- **Une fois vos demandes envoyées, vous pouvez consulter votre dossier et l'état de vos demandes en temps réel.**

#### ÉTAPE 5 /// Consulter les réponses

- Vous avez reçu plusieurs réponses positives : il ne vous reste plus qu'à **accepter ou les refuser en un clic.**
- **Les établissements en seront automatiquement informés.**

\* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
EHPA : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées  
RA : Résidence Autonomie (ex-logements-foyers et ex-RPA)  
AJ : Accueil de Jour // USLD : Unité de Soins de Longue Durée

